



Être Formateur aux Ateliers

Vous souhaitez, à votre tour, transmettre la pratique soutenue par les Ateliers Claude Chassagny et devenir formateur ?

Pour postuler, il vous faut :

- Être adhérent.
- Avoir suivi les formations Pédagogie Relationnelle du Langage (PRL) et Technique des Associations (TA).
- Avoir un temps d'expérience clinique de ces pratiques.

Vous effectuez un stage de deux ans en tant que formateur stagiaire dans un groupe de Pédagogie Relationnelle du Langage ou de Technique des Associations.

A l'issue de cette formation de base et après concertation avec vos formateurs référents, la commission des formateurs et le Conseil d'Administration vous reconnaissent comme formateur des Ateliers dans le domaine où vous avez effectué votre stage : PRL ou TA.

Vous serez membre à part entière de la Commission des Formateurs.

Si à l'avenir vous souhaitez étendre vos compétences de formateur aux autres techniques chassagniennes, vous devrez :

- Avoir éprouvé la position de formateur avant d'engager un nouveau stage dans une autre formation.
- Effectuer un stage d'un an en tant que formateur stagiaire dans la formation concernée.

Conditions pratiques et financières :

- Vous envoyez une lettre de candidature au secrétariat des Ateliers. Un entretien vous sera proposé.
- Si votre candidature est retenue : un stage vous est attribué. Les formateurs en charge du séminaire où vous êtes stagiaire seront vos interlocuteurs privilégiés.
- Afin de mutualiser les coûts, un forfait vous sera demandé la première année, les frais de transports et d'hébergement vous étant remboursés.
- La deuxième année, vous participerez aux réunions de formateurs (quatre par an) où se travaillent plus particulièrement les questions de formation et de transmission.